



Des personnes réfugiées s'installent dans un centre commercial désaffecté au Liban

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES DANS LE MONDE

DÉFINITIONS

Demands d'asile

Un demandeur d'asile est une personne qui dit être un-e réfugié-e mais dont la demande est encore en cours d'examen. Les demandeurs d'asile doivent être en mesure de démontrer que leur crainte d'être persécutés et d'être victimes de préjudices lors de leur retour dans leur pays d'origine est fondée. Les pays qui reçoivent des demandes d'asile sont responsables de décider quels demandeurs d'asile bénéficieront de leur protection.

Personnes réfugiées

L'article 1 de la Convention de Genève relative au statut des réfugié-e-s définit un-e réfugié-e comme une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner.¹ En vertu du droit international, les réfugié-e-s jouissent de droits fondamentaux comme la liberté d'expression, la liberté de circulation, ainsi que de droits économiques et sociaux.²

Réinstallation

Les réfugié-e-s qui ne pourront pas retourner dans leur pays d'origine dans un avenir prévisible en raison des risques de persécution, mais qui ne peuvent pas non plus rester dans le premier pays où ils ont trouvé refuge parce que leurs droits humains fondamentaux y sont menacés, peuvent être réinstallés dans un autre pays.³

Personnes déplacées internes (PDI)

Les personnes déplacées internes (PDI) sont des personnes qui ont été obligées de fuir leur foyer, notamment à cause de conflits internes ou de catastrophes naturelles, mais qui n'ont jamais traversé de frontière internationale.⁴ Contrairement aux réfugié-e-s, les personnes déplacées internes ne sont pas protégées par les lois internationales et ne peuvent pas bénéficier de certaines aides.

Apatrides

Les apatrides sont des personnes qui se retrouvent dans une situation où aucun État ne reconnaît leur citoyenneté. L'apatridie est souvent consécutive de politiques discriminatoires envers des groupes minoritaires, ou de l'exclusion de certain-es résident-es lorsqu'un pays acquiert l'indépendance.⁵

Migrant-e-s

Les migrant-e-s sont des personnes qui choisissent de quitter leur pays non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons.⁶

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Dans le monde, en 2015, on comptait environ **15,1 millions** de personnes réfugiées, **2,3 millions** de demandeurs d'asile et **34 millions** de personnes déplacées internes.⁷
- À l'heure actuelle la Syrie (4,1 millions), l'Afghanistan (2,7 millions) et la Somalie (1,2 million) sont les **principaux pays d'origine des personnes réfugiées**. Un très grand nombre de personnes réfugiées proviennent aussi du Soudan du Sud, du Soudan, de la République démocratique du Congo, de l'Irak, de la Birmanie, de la République centrafricaine et de l'Érythrée.⁸
- Les **trois pays qui ont reçu le plus de personnes réfugiées** en 2015 sont la Turquie (2 millions), le Pakistan 1,5 million) et le Liban (1,2 million). Les pays qui comptaient le plus de personnes déplacées internes (PDI) en 2015 sont la Syrie (7,6 millions), la Colombie (6,5 millions) et l'Irak (4 millions).⁹
- On estime qu'il existe aujourd'hui jusqu'à **12 millions de personnes apatrides**, notamment au Proche-Orient, au Kenya, aux Caraïbes, au Bangladesh et au Népal.¹⁰
- La terrible guerre civile qui fait rage actuellement en Syrie a forcé **plus de la moitié de la population du pays** (près de 12 millions de personnes sur un total de 23 millions d'habitants) à quitter leur foyer.¹¹
- Les **États de réinstallation « classiques »** sont l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et les États-Unis. D'autres États, comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Islande, l'Irlande et le Royaume-Uni, ont aussi établi des programmes au cours de ces dernières années.¹²
- Normalement, les personnes réfugiées **ne peuvent pas choisir le pays** où elles seront relocalisées. Cependant, elles peuvent demander à être réinstallées dans un autre pays si elles ont des membres de leur famille qui y vivent déjà.¹³
- En 2015, le Canada comptait 164 000 personnes réfugiées. Il se classait au **27^e rang** dans le monde pour le nombre de personnes réfugiées accueillies.¹⁴



Des toiles publicitaires servent de protection contre les intempéries pour des abris dans les camps de fortune au Liban

EN SAVOIR PLUS

- > **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugié-e-s (UNHCR)**
- > **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugié-e-s (UNHCR) - Canada**
- > **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugié-e-s (UNHCR) - Suisse**

INVITATION À L'ACTION

Dans le cadre du prochain Forum social mondial, qui se déroulera à Montréal du 9 au 14 août 2016, le comité autogéré **Espace migration et mobilité internationale** a été mis sur pied afin de coordonner les discussions et les activités sur ce thème. **N'hésitez pas à y participer!**

Références

- ¹ UNHCR-Suisse. « Questions et réponses : Réfugiés ». En ligne : <http://www.unhcr.ch/fr/services/questions-reponses/refugiés.html>
- ² UNHCR-Suisse. « Questions et réponses : Réfugiés ». En ligne : <http://www.unhcr.ch/fr/services/questions-reponses/refugiés.html>
- ³ UNHCR. Réinstallation. En ligne : <http://www.unhcr.org/pages/4aa621e454.html>
- ⁴ UNHCR-Canada. « Qui nous aidons. Personnes déplacées internes ». En ligne : <http://www.unhcr.ca/fr/ce-que-nous-faisons/qui-nous-aidons/>
- ⁵ UNHCR-Canada. « Qui nous aidons. Apatrides ». En ligne <http://www.unhcr.ca/fr/ce-que-nous-faisons/qui-nous-aidons/>.
- ⁶ UNHCR. 31 août 2015. « Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » ? Quel est le mot juste ? ». En ligne : <http://www.unhcr.fr/55e45d87c.html>
- ⁷ UNHCR. « Statistics & Operational Data.Mid-year trends, June 2015 ». Données tirées des tableaux Excel. En ligne : <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c4d6.html>
- ⁸ UNHCR. « Statistics & Operational Data.Mid-year trends, June 2015 ». Données tirées des tableaux Excel. En ligne : <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c4d6.html>
- ⁹ UNHCR. « Statistics & Operational Data.Mid-year trends, June 2015 ». Données tirées des tableaux Excel. En ligne : <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c4d6.html>
- ¹⁰ UNHCR-Suisse. « Questions et réponses : Apatrides ». En ligne : <http://www.unhcr.ch/fr/services/questions-reponses/apatrides.html>
- ¹¹ Le Monde. 3 septembre 2015. « Le nombre de migrants et de réfugiés a explosé au XXI^e siècle ». En ligne : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/09/03/le-nombre-de-migrants-et-refugiés-a-explosé-au-xxie-siècle-dans-le-monde_4744977_4355770.html
- ¹² UNHCR-Suisse. « Questions et réponses : Réinstallation ». En ligne : <http://www.unhcr.ch/fr/services/questions-reponses/reinstallation.html>
- ¹³ UNHCR-Suisse. « Questions et réponses : Réinstallation ». En ligne : <http://www.unhcr.ch/fr/services/questions-reponses/reinstallation.html>
- ¹⁴ UNHCR. « Statistics & Operational Data.Mid-year trends, June 2015 ». Données tirées des tableaux Excel. En ligne : <http://www.unhcr.org/pages/49c3646c4d6.html>